

CEMATS

Centre d'enseignement
Musiques Actuelles
Techniques du Son

CEMATS AUVERGNE RHÔNE-ALPES
HAVET Frédéric 9, rue de la Pauze 63130 ROYAT
Tél : 06.81.55.66.57
Internet : <https://www.cematsfrance.com>
Email : contact@cematsfrance.com

DEMARCHE QUALITE DU CEMATS

1. Objet du CEMATS

Le CEMATS est un centre de formation professionnelle aux musiques actuelles et techniques du son. Ses clients sont tous les individus aspirant à un métier autour de la musique.

Les domaines d'application concerne une pluralité d'activité : Artistes, spectacles, médias, service image/audio, studios, disques, formations...

2. Stratégie du CEMATS

La stratégie du CEMATS consiste en l'élaboration de plan de formation très qualitatif afin de former les demandeurs, les insérer dans le marché du travail et répondre à la logique de l'environnement professionnel.

Le CEMATS s'inscrit dans une politique de questionnement constante afin d'améliorer la qualité de son intervention

A moyen terme, le CEMATS engage un processus de reconnaissance par l'obtention d'un référencement national, gage d'une formation de qualité.

Le CEMATS apporte la plus grande importance à la communication au sein de son équipe et ce au service des stagiaires.

3. Objectifs

Le CEMATS a pour objectif de former des musiciens interprètes des Musiques actuelles, des musiciens/enseignants, des techniciens du son, capables de s'insérer et de répondre instantanément aux exigences du marché.

Etablissement d'enseignement privé
SIRET n° 40256781200068
Code APE : 855Z

Numéro d'enregistrement de formation Professionnelle : 83 63 04436 63

4. Processus de gestion des données du CEMATS

Le CEMATS centralise toutes les informations par l'intermédiaire d'un processus d'évaluation permettant de transformer les données d'entrée en données de sorties. Les ressources concernent le personnel, les matériels et méthode mise en place.

5. Définition des activités et des séquences des processus

Le CEMATS définit les relations demandeurs/employeur selon un processus d'interactivité entre les secteurs d'activité. Le secteur musical est un environnement où tous les métiers se nourrissent entre eux. La démarche du CEMATS inclut la notion de corrélation et complémentarité entre les métiers de la musique.

A titre d'exemple, il est recommandé qu'un technicien son ait des compétence musicales mais ce n'est pas obligatoire.

Le CEMATS s'inscrit dans une démarche de recherche de ces processus dans un monde où les compétences « multi-casquette » sont de plus en plus recherchées.

6. Définir la documentation des processus.

Le CEMATS formalise son activité afin de garantir l'homogénéité des pratiques en cas d'absence ou de remplacement du personnel notamment.

Le CEMATS s'assure de réfléchir sur l'essentiel, les points bloquants, les risques et de s'assurer de l'homogénéité des pratiques . Apporter la démonstration de conformité aux pratiques mais aussi prévenir les départs non planifiés sont ces enjeux ainsi qu'améliorer l'intégration des nouveaux collaborateurs.

7. Activités de surveillance et de mesure de l'efficacité des processus.

Que ce soient des contrôles, des audits, des activités de surveillance doivent être déployées pour vérifier l'efficacité des processus, c'est-à-dire leur aptitude à atteindre les résultats planifiés.

8. Mesurer, s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Le traitement de toutes les données alimente le processus d'amélioration des performances du CEMATS. Celui-ci doit être planifiée au travers d'actions décidées à différents moments tels que la revue de direction ou les revues de processus mais aussi quotidiennement ! Le rôle du responsable qualité est d'être le garant de la bonne (représentant de la direction) tient toute son importance...